

- Décide la création d'un numéro sur le site touristique de la Croix des Martyrs La Croix des Martyrs

- Numéros : 1 La Croix des Martyrs

- Décide de modifier l'adresse du lieu-dit existant par cette nouvelle numérotation comme indiqué ci-dessous, et conformes à la cartographie jointe en annexe.

Ancienne VOIE	Nouveau N°	Nouvelle VOIE
	1	La Croix Des Martyrs



- Décide la création de la voie libellée suivante : Place du Patronage

- Numéros : 2, 1

- Décide de modifier le point existant par cette nouvelle numérotation comme indiqué ci-dessous.

Ancienne VOIE	Nouveau N°	Nouvelle VOIE
	2	Place du Patronage
	1	Place du Patronage

